

C A N A D A

(Chambre des actions
collectives)
C O U R S U P É R I E U R E

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NATHALIE CHARBONNEAU

No. : 500-06-001288-238

Demanderesse

c.

FORD DU CANADA LIMITÉE

Défenderesse

DEMANDE POUR APPROBATION DE L'AVIS AUX MEMBRES ET DU
PROTOCOLE DE DIFFUSION
(Arts. 576 et 579 et suivants *C.p.c*)

À L'UN DES HONORABLES JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE, SIÉGEANT
EN DIVISION DE PRATIQUE POUR ET DANS LE DISTRICT JUDICIAIRE DE
MONTRÉAL, LA DEMANDERESSE EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI
SUIT :

I. INTRODUCTION

1. La Demanderesse a demandé l'autorisation du Tribunal d'exercer une action collective contre Ford du Canada Limitée suivant la réception, par les membres du Groupe, d'un avis de rappel concernant le module de commande de l'énergie de la batterie haute tension des véhicules Ford Fusion Hybride/PHEV Energi des années 2019 ou 2020;
2. Le 14 avril 2025, le tribunal autorise l'action collective et reconvoque les parties afin que ces dernières soumettent leurs propositions quant au contenu de l'avis et au mode de publication aux membres du groupe, tel qu'il appert du dossier de la Cour;
3. La demanderesse propose que l'avis aux membres soit publié dans la forme et avec le contenu (l'« **Avis** ») dont copie est jointe à titre de **Pièce G-1**;
4. La demanderesse propose un plan de diffusion qui comporte :

- a) Publication de l'Avis sur le registre central des actions collectives;
 - b) Publication de l'Avis sur le site web des avocats de la demanderesse;
 - c) Transmission de l'Avis à la liste d'abonnés des avocats de la demanderesse;
 - d) Publication de l'Avis dans une édition numérique des journaux suivants : LaPresse+ et The Gazette; et
 - e) En utilisant les informations au dossier de la Défenderesse, transmission de l'Avis par courriel à la dernière adresse courriel connue de tous les membres du groupe connus de la Défenderesse.
5. La demanderesse demande également que Epiq Class Action Services Canada Inc. soit nommé à titre d'administrateur du plan de diffusion, conformément à l'offre de service produite comme **Pièce G-2**;

POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :

ORDONNER le plan de diffusion suivant :

- a) Publication de l'Avis sur le registre central des actions collectives;
- b) Publication de l'Avis sur le site web des avocats de la demanderesse;
- c) Transmission de l'Avis à la liste d'abonnés des avocats de la demanderesse;
- d) Publication de l'Avis dans une édition numérique des journaux suivants : LaPresse+ et The Gazette; et
- e) En utilisant les informations au dossier de la Défenderesse, transmission de l'Avis par courriel à la dernière adresse courriel connue de tous les membres du groupe connus de la Défenderesse.

NOMMER Epiq Class Action Services Canada Inc. à titre d'administrateur du plan de diffusion;

DÉCLARER que la défenderesse assumera les frais d'administration de Epiq Class Action Services Canada Inc.;

APPROUVER l'avis aux membres produit comme Pièce G-1, sujet aux modifications communiqués par le Tribunal;

LE TOUT sans les frais de justice, sauf les frais de diffusion de l'Avis de Epiq Class Action Services Canada Inc. à la charge de la Défenderesse.

Montréal, le 4 novembre 2025

Astell & Associés

ASTELL & ASSOCIÉS, AVOCATS

Avocats de la Demanderesse

Me Robert Astell, Me Meriem Amir

408, rue McGill
Montréal (Québec) H2Y 2G1
Téléphone : 514 879-9201
Télécopieur : 514 879-9091
Courriels : robert.astell@astellavocats.ca,
mamir@astellavocats.ca,

From: [Bianca Pelletier-Barthelémy](mailto:Bianca.Pelletier-Barthelémy@infavocats.com)
To: ["lnahmiash@infavocats.com"](mailto:lnahmiash@infavocats.com); ["jcavalancia@infavocats.com"](mailto:jcavalancia@infavocats.com)
Cc: [Me Robert Astell](#); [Me Meriem Amir](#)
Subject: N/D : 2318-1 Nathalie Charbonneau c. Ford Motor Company of Canada Limited (500-06-001288-238) / Bordereau de notification
Date: 4 novembre 2025 14:46:00
Attachments: [image001.png](#)
[Demande de gestion - avis aux membres et diffusion COPIE.pdf](#)
[G-1.pdf](#)
[G-2.pdf](#)

C A N A D A

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL**

N° CA: 500-06-001288-238

**COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)**

NATHALIE CHARBONNEAU

Demanderesse

c.

FORD DU CANADA LIMITÉE

Défenderesse

BORDEREAU DE NOTIFICATION

NATURE DU DOCUMENT: Demande pour approbation de l'avis aux membres et du protocole de diffusion

NOM DU FICHIER : Demande de gestion – avis aux membres et diffusion
COPIE.pdf
G-1.pdf
G-2.pdf

NOMBRE DE PAGES : 4 pages
2 pages
2 pages

DESTINATAIRES : **Me Laurent Nahmiash**
Me Josée Cavalancia
INF, LLP
Procureur de la partie appelante
240, St-Jacques, suite 300
Montréal (Qc) H2Y 1L9
Tél. : (514) 312-0293
Fax : (514) 312-0292
Courriels : lnahmiash@infavocats.com
jcavalancia@infavocats.com

EXPÉDITEURS : **Me Robert Astell**
Me Meriem Amir
Astell & Associés, avocats
Procureurs de la partie intimée
408, rue McGill
Montréal (Québec) H2Y 2G1
Tél. : (514) 879-9201
Fax : (514) 879-9091
Courriel : robert.astell@astellavocats.ca

mamir@astellavocats.ca

LIEU, DATE ET HEURE : Montréal, 4 novembre 2025, 14h46

Bianca Pelletier-Barthélemy, adjointe juridique

Astell & Associés
— AVOCATS —

408, rue McGill, Montréal (Québec) H2Y 2G1
T. 514 879-9201 p. 221 – F. 514 879-9091
bpelletierb@astellavocats.ca
www.astellavocats.ca

Avis : Ce message est confidentiel, peut être protégé par le secret professionnel et est à l'usage exclusif de son destinataire. Il est strictement interdit à toute autre personne de le diffuser, le distribuer ou le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, veuillez informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et effacer ce message et en détruire toute copie. Les communications par Internet sont exposées au risque d'altération des données, à d'autres erreurs de transmission et à la perte de confidentialité. Si vous désirez que nous communiquions avec vous par un autre moyen, veuillez nous en aviser.

Notice: This message is confidential, may be privileged and is intended for the exclusive use of the addressee. Any other person is strictly prohibited from disclosing, distributing or reproducing it. If the addressee cannot be reached or is unknown to you, please inform the sender by return e-mail immediately and delete this message and destroy all copies. Internet communications are subject to the risk of data corruption, other transmission errors and loss of confidentiality. Please advise if you wish us to use a different method when communicating with you.

Confirmation de la transmission des documents



Succès

Vos documents ont bien été transmis.

Numéro de demande : 2025-PROC-00375755

Date et heure de transmission : 2025-11-04 14:50:25

Numéro de dossier judiciaire : 500-06-001288-238

Titre : DEMANDE POUR APPROBATION DE L'AVIS AUX MEMBRES ET DU PROTOCOLE DE
DIFFUSION

Aucun courriel de confirmation ne sera transmis. Il est recommandé d'imprimer cette page en vue de conserver ces informations pour vos dossiers.

Si des frais judiciaires sont prescrits pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document, celui-ci ne sera légalement reçu que lorsque les frais judiciaires auront été acquittés en totalité. Le cas échéant, le greffe vous transmettra un avis de paiement par courriel.

Les documents sont traités durant les jours et les heures d'ouverture des greffes de la Cour supérieure et de la Cour du Québec dans un délai de 24h à 48h ouvrables suivant leur transmission en tenant compte des jours fériés, les demandes urgentes étant priorisées dans un délai de moins de 24h.

Pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document en matière civile ou jeunesse, votre paiement devra être acquitté au plus tard 2 jours après la notification de l'avis de paiement pour que votre document soit considéré comme reçu à la date de son dépôt au greffe.

[RETOURNER À L'ACCUEIL](#)

[FAIRE UN NOUVEAU DÉPÔT](#)

[Conditions d'utilisation](#)

[Accessibilité](#)

[Nous joindre](#)

[Politique de confidentialité](#)

Québec

No : 500-06-001288-238

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)
DISTRICT DE MONTRÉAL

NATHALIE CHARBONNEAU

Demanderesse

C.

FORD DU CANADA LIMITÉE

Défenderesse

**DEMANDE POUR APPROBATION DE
L'AVIS AUX MEMBRES ET DU
PROTOCOLE DE DIFFUSION**

ORIGINAL

NATURE : action collective	MONTANT:
---------------------------------------	-----------------

M^e ROBERT ASTELL, M^e MERIEM AMIR
BA1573

Astell & Associés
— AVOCATS —

408, rue McGill, Montréal (Québec) H2Y 2G1

Téléphone : 514 879-9201

Télécopieur : 514 879-9091

Courriels : robert.astell@astellavocats.ca

mamir@astellavocats.ca